

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

- JLL/ML: 2025.07

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 23 JUILLET 2025**

**PROCES-VERBAL**

Séance du MERCREDI 23 JUILLET 2025  
Sous la présidence de Monsieur DUPONT Maire  
Date de la convocation : jeudi 17 juillet 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 29

**SONT PRESENTS :**

Jean-Luc DUPONT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud-Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Éric FLEUREAUX, Corinne RUFET, Gilberte RICHER,

**ONT DONNE PROCURATION :**

Monsieur MAUCORT à Madame BERGER  
Monsieur PLOUZEAU à Mme LAMBERT  
Madame DEVAUD-LETERME à Monsieur NARDI  
Madame VUILLERMOZ à Madame RUFET  
Monsieur BERTRANDA à Monsieur DUPONT

**ABSENTS EXCUSES**

Monsieur MAUCORT  
Monsieur GOUPIL  
Monsieur CHEMINOT  
Monsieur PLOUZEAU  
Madame DEVAUD-LETERME  
Madame BAUDIN  
Monsieur LAPORTE  
Monsieur BAUMEL  
Madame VUILLERMOZ  
Monsieur DAVIET  
Monsieur BERTRANDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur PLOUZEAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT  
D'INDRE-&LOIRE  
**Mairie de CHINON**  
SERVICES ADMINISTRATIFS

JLL/ML : 2025.07

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 23 JUILLET 2025**

**ORDRE DU JOUR**

**DECISIONS**

**FINANCES**

2025-109 Décision modificative n°2

Le mercredi 23 juillet 2025, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 19 H 10 M. Le Maire ouvre la réunion du Conseil Municipal, constate que le quorum est atteint.

Madame BERGER est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, Monsieur DUPONT aborde l'ordre du jour.

## **DECISIONS**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de :

PRENDRE ACTE des décisions du Maire dont le détail suit, prises en application des articles L 2122.22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2020-044 du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 comme suit :

### **Décision n°2025-050 du 19/06/2025 : Tarification - FOOD TRUCK - 12-12 et 14 juillet 2025**

La décision a pour objet de fixer le tarif des emplacements de FOOD TRUCK pour la période comprise entre le 12 au 14 juillet 2025.

Le tarif d'occupation du domaine public est de 500,00 €, en cas d'annulation du feu d'artifice, il sera éventuellement réduit à 400 €.

### **Décision n°2025-051 du 23/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – LAID Concession 2139 - Emplacement A10T25**

### **Décision n°2025-052 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – UDAF – UNION Concession 1462 - Emplacement A11T83**

### **Décision n°2025-053 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – BAILBIS Concession 3714 – Emplacement G4T5**

### **Décision n°2025-054 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière - BERGEAU Concession 1527 - Emplacement CGT41**

### **Décision n°2025-055 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – CHAUVIERE Concession 2039 - Emplacement B3T40**

### **Décision n°2025-056 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – BROSSARD Concession 2704 - Emplacement B7T106**

### **Décision n°2025-057 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière - GAREIL Concessions 2671 - Emplacement C9T81**

### **Décision n°2025-058 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – BOUSSIQUET Concession 3715 - Emplacement A10t21**

### **Décision n°2025-059 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – MONTREUIL Concession 2766 - Emplacement A12T27**

### **Décision n°2025-060 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – L'HERMITE Concession 2732 - Emplacement A6T67**

Décision n°2025-061 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – GROBOIS Concession 1576 - Emplacement A7T23

Décision n°2025-062 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – DESBOURDES Concession 2733 - Emplacement C5T33

Décision n°2025-063 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – COURTAUD Concession 3716 - Emplacement A8T8

Décision n°2025-064 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – HERVÉOU Concession 3713 - Emplacement H1-EC5

Décision n°2025-065 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – MORON Concession 2747 - Emplacement B9T41

Décision n°2025-066 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – MORLEC Concession 3718 - Emplacement A10T43

Décision n°2025-067 du 19/06/2025 : Octroi d'une concession dans le cimetière – ALLONNEAU Concession 3717 - Emplacement A11T18

Décision n°2025-068 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – BUISSON Concession 2771 - Emplacement B6T11

Décision n°2025-069 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – DUEZ Concession 2730 - Emplacement A12T82

Décision n°2025-070 du 19/06/2025 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière – MICHEL Concession 3724 - Emplacement B6T8

Décision n°2025-071 du 26/06/2025 : Tarification – Village des commerçants – Départ du Tour de France 13 juillet 2025

La décision a pour objet de fixer les tarifs municipaux 2025 des emplacements de commerçants, d'entreprises, des collectivités et associations à l'occasion de l'étape départ du Tour de France à Chinon. le 13 juillet :

- 800 € : Restauration à consommer sur place et vente à emporter. Surface mise à disposition comprenant la surface des stands, la zone de circulation et de service plus l'espace tables / bancs pour le public +/- 250 m<sup>2</sup>
- 500 € : FOOD TRUCK, stand de restauration, buvette animée par un professionnel. Surface mise à disposition comprenant la surface des stands, la zone de circulation et de service +/- 100 m<sup>2</sup>
- 250 € : Stand : entreprise avec vente de produits liés au vélo. Surface mise à disposition comprenant la surface des stands, la zone de circulation +/- 50 m<sup>2</sup>
- 150 € : Vente de produits locaux et petite restauration. Surface mise à disposition comprenant la surface des stands, la zone de circulation +/- 30 m<sup>2</sup>
- Gratuité : Stand sans vente (ou très accessoire) et buvette tenue par des associations assurant une animation sur le village.

Décision n°2025-072 du 02/07/2025 : Tarification – Occupation du domaine public et vente Saint Lazare – Domaine public le long de la RD749 aux abords du chemin du clos Saint-Lazare – Départ du Tour de France 13 juillet 2025

La décision a pour objet de fixer les tarifs municipaux 2025 des emplacements de commerçants, d'entreprises, des collectivités et associations à l'occasion de l'étape départ du Tour de France à Chinon le 13 juillet :

- 150 € : Vente de produits locaux, boisson et petite restauration. Surface mise à disposition comprenant la surface des stands, la zone de circulation +/- 18 m<sup>2</sup> maximum.

**Décision n°2025-073 du 17/07/2025 : Convention de mise à disposition d'un box à l'ancien CTM avec l'Association de Parents d'Elèves APE MIRABEAU MONET**

Est conclue avec l'APE Mirabeau Monet, une convention de mise à disposition d'un local de stockage à l'ancien Centre Technique Municipal pour y entreposer du matériel.

Cette mise à disposition est consentie à un titre gracieux pour une durée d'un an à compter du 8 juillet 2025.

Sans remarque sur le recueil des décisions, Monsieur le Maire considère que celui-ci a été présenté.

**2025-109 Décision Modificative n°2**

Monsieur DUPONT présente le dossier.

**EXPOSE :**

*Vu la délibération n°2025-031 en date du 25 mars 2025, adoptant le Budget primitif de la Mairie de Chinon ;*

*Vu la délibération n°2025-088 en date du 24 juin 2025, adoptant la Décision Modificative n°1 de la Mairie de Chinon ;*

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes		Crédits ouverts	DM2
Opération/Chapitre/ Article	Libellés	Montant	Montant
212/13/1311	Subvention transf. Etat - SPORT	0,00 €	230 000,00 €
304/13/1311	Subvention transf. Etat - REHAB EGLISE ST MAURICE	0,00 €	40 000,00 €
307/13/1321	Subvention transf. Etat - LIAISON VH/VB	0,00 €	110 000,00 €
307/13/1323	Subvention transf. Département - LIAISON VH/VB	0,00 €	70 000,00 €
021/021	Virement de la section de fonctionnement	2 854 600,42 €	295 000,00 €
16/1641	Emprunt	2 186 993,47 €	-118 700,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>626 300,00 €</b>

Dépenses		Crédits ouverts	DM2
Opération/Chapitre/ Article	Libellés	Montant	Montant
202/21/2151	Réseaux de voirie	297 075,16 €	200 000,00 €
205/21/21351	Bâtiments publics - PATRIMOINE	154 181,80 €	38 000,00 €
207/21/2128	Autres agencements et aménagements - AFF SCOLAIRES	150 000,00 €	30 000,00 €
207/21/2188	Autres immobilisations corporelles - AFF SCOLAIRES	33 967,26 €	4 000,00 €
207/21/21351	Bâtiments publics - AFF SCOLAIRES	10 000,00 €	-10 000,00 €
208/21/21828	Autres matériels de transports - AFF CULTURELLES	0,00 €	25 000,00 €
208/21/2188	Autres immobilisations corporelles - AFF CULTURELLES	35 170,00 €	1 700,00 €
208/21/21351	Bâtiments publics - AFF CULTURELLES	128,60 €	15 000,00 €
209/21/2188	Autres immobilisations corporelles - AFF GENERALES	84 885,42 €	45 000,00 €
209/21/21351	Bâtiments publics - AFF GENERALES	150 000,00 €	-125 400,00 €
211/21/2128	Autres agencements et aménagements - AMENAGMT QUARTIERS	0,00 €	25 000,00 €
211/21/2152	Installations de voirie - AMENAGMT QUARTIERS	88 104,08 €	26 000,00 €
212/21/2128	Autres agencements et aménagements - SPORTS	1 646 000,00 €	-200 000,00 €
212/21/2188	Autres immobilisations corporelles - SPORTS	39,60 €	20 000,00 €
212/21/21351	Bâtiments publics - SPORTS	6 080,40 €	39 000,00 €
212/21/21828	Autres matériels de transports - SPORTS	0,00 €	25 000,00 €
216/21/21351	Bâtiments publics - SOBRIETE	0,00 €	70 000,00 €
300/204/20422	Privé : bâtiments, installations... - ACTION CŒUR DE VILLE	278 913,00 €	40 000,00 €
304/23/2313	Constructions (immo en cours) - REHAB EGLISE ST MAURICE	75 000,00 €	55 000,00 €
306/23/2313	Constructions (immo en cours) - RENOV PLACES	526 420,00 €	180 000,00 €
309/21/21351	Bâtiments publics - ECOLE J.JAURES	250 907,78 €	55 000,00 €
310/21/21351	Bâtiments publics - ECOLE MONET	0,00 €	18 000,00 €
311/21/2313	Constructions (immo en cours) - TENNIS	0,00 €	50 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>626 300,00 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Crédits ouverts	DM2
Chapitre/Article	Libellés	Montant	Montant
011/60612	Energie - Electricité	404 900,00 €	-70 000,00 €
011/60621	Combustibles	240 264,00 €	-70 000,00 €
011/60632	Fournitures du petit équipement	116 800,00 €	-15 000,00 €
011/63512	Taxes foncières	80 000,00 €	-40 000,00 €
011/615221	Entretien, réparations bâtiments publics	81 000,00 €	-50 000,00 €
011/615228	Entretien, réparations autres bâtiments	54 682,00 €	-50 000,00 €
023/023	Virement à la section d'investissement	2 854 600,42 €	295 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>0,00 €</b>

## DEBAT :

Madame RICHER fait la remarque de l'état très abîmé des balcons de la Maire et demande si une opération est prévue pour la rénovation.

Monsieur Le Maire répond que des diagnostics ont été faits et les balcons, qui ne sont pas utilisés en tant que tel, ne présentent pas de danger à ce jour. Il fait également remarquer que le pignon sud est abîmé puisque le placage qu'il y a eu à une époque se détériore. Aujourd'hui, il s'agit de mener un travail plus structurel sur l'ensemble du bâtiment. Cela commencera par le toit, puis les menuiseries et enfin le bâtiment.

Madame RUFFET demande si le document présenté a été transmis quelque part car elle n'en a pas eu connaissance en amont de la séance.

Monsieur Le Maire lui indique que c'est un document de travail qui a été présenté en commission finances et qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce qu'il soit diffusé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Sans question ni remarque supplémentaire, Monsieur Le Maire propose de procéder au vote.

## DECISION :

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ (2 ABSTENTIONS : Mme RUFET et Mme VUILLEMOZ) :*

*- ADOPTE la Décision Modificative n°2 qui s'équilibre comme suit :*

- en fonctionnement à 0 € ;*
- en investissement à + 626 300 €.*

V	P	C	A
23	21	0	2

# INFORMATIONS

## AGENDA

*Exposition Les Cyclistes – Thierry-Loïc Boussard et Dominique Marchès - Du 28 juin au 3 août*

*Cap sur les trésors de la Vienne – Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août*

*Observation des étoiles – Vendredis 18 juillet et 1<sup>er</sup> août*

*Marché médiéval – Samedi 2 août*

*Les Médiévales de Chinon –Du 3 au 5 août*

*Le jeu de l'amour et du hasard, de Marivaux – Lundi 4 et mardi 5 août*

*Les Nuits des Lumières – Mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 août*

*La porteuse de pain, d'après Xavier de Montepin – Mardi 19 août*

*Ciné-Débat C'est le monde à l'envers - Vendredi 5 septembre*

*Concert Ode à la vie – Samedi 13 septembre*

*Festival Voyages en guitare – Du 12 au 21 septembre*

*Journées européennes du patrimoine – Samedi 20 et dimanche 21 septembre*

*Festival Cinéma d'ici et d'ailleurs - Du 24 septembre au 28 septembre*

*Ouverture Le Carroi, musée d'arts et d'histoire – Jusqu'au 21 septembre*

*Ouverture des monuments et visites commentées – Jusqu'au 21 septembre*

*Exposition Trésors royaux - Jusqu'au 2 novembre*

## Conseils municipaux2025

### Conseil Municipal Mardi 30 septembre 2025 à 19h00 – salle O Debré

Commission finances le Lundi 22 septembre 2025 à 18 h – salle J Couly  
Commission préparatoire le Lundi 22 septembre 2025 à 19 h – salle J Couly

### Conseil Municipal Mardi 04 novembre 2025 à 19h00 – salle O Debré

Commission finances le Lundi 27 octobre 2025 à 18 h – salle J Couly  
Commission préparatoire le Lundi 27 octobre à 19 h – salle J Couly

### Conseil Municipal Mardi 09 décembre 2025 à 19h00 – salle O Debré

Commission finances le Lundi 01 décembre 2025 à 18 h – salle J Couly  
Commission préparatoire le Lundi 01 décembre 2025 à 19 h – salle J Couly

## Conseils communautaires 2025

### Conseil Communautaire Jeudi 18 septembre 2025 à 18h00 – AVOINE

### Conseil Communautaire Mardi 14 octobre 2025 à 18h00 – AVOINE

### Conseil Communautaire Jeudi 13 novembre 2025 à 18h00 – AVOINE

### Conseil Communautaire Mardi 16 décembre 2025 à 18h00 (DOB) - AVOINE

## Cérémonies patriotiques 2025

**Samedi 30 Août à 17h**  
Libération de CHINON  
**Monument à la Résistance, Square du Souvenir Français**

**Samedi 1<sup>er</sup> Novembre à 11h**  
Hommage aux Morts  
**Au cimetière – Appel aux Morts** (lecture par Bastien Desmoulin)

**Mardi 11 Novembre à 11h**  
Cérémonie de la Commémoration de l'Armistice et d'hommage à tous les Morts pour la France  
Défilé avec musique  
**Monument aux morts, Place Jeanne d'Arc** (lecture des collégiens)

**Vendredi 5 Décembre à 11h**  
Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie  
et des combats du Maroc et de la Tunisie  
**Lieu à définir**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 43.



Le Maire

Jean-Luc DUPONT.

Le Secrétaire,

Hélène BERGER.

Publié le 09 /01/2026